Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20261110-DCM2026_10_10-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
**Commune de Coësmes**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 15/10/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 15 | 15 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt
en commune de coesmes
Le : 18/10/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt six, le quinze Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur COLLIOT Yannick, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/10/2026.

**Présents** : Mr AMAUCÉ Cedric Mme AMAUCÉ Delhia, Mme BEDU-BOYRIE Elisabeth, Mme CHENAIS LEBEE Nathalie, Mr CHERRUAULT Laurent,Mr COLLIOT Yannick, Mr COSNET Pierre, Mr HEINTZ Adrien, Mme LACROIX Clarisse, Mr LOUIS Thomas, Mr PERRIN Anthony, Mme ROUAULT Jocelyne, Mme SANDERS Emilie,Mme THIERY Cindy,

**A été nommé(e) secrétaire** :

**Objet : DCM20261010 – Représentant SMICTOM**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite aux élections municipales, il y a lieu de procéder à la désignation d un référent Incendie.

Après avoir sollicité lors de la séance, l' élue intéressée pour représenter la commune est **Mr Thomas LOUIS**.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire et en avoir délibéré, le conseil municipal **décide d élire Mr Thomas LOUIS.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 18/10/2026
Le Maire
Yannick COLLIOT